



Urgent remplacement avant congé maternité

Par riderone, le 29/04/2010 à 19:51

Bonjour,

Je suis actuellement enceinte de 5 mois. j'ai annoncé ma grossesse à mon employeur pendant le 2eme mois afin qu'il est tout le temps pour s'organiser.

Il se trouve qu'au 4eme mois j'ai eu un pb de santé et j'ai été arrêté. A mon retour on m'a informé que ma remplaçante arrivait sous 1 semaine et que j'allais aider à l'administratif au lieu de gérer un portefeuille de clients (je suis commerciale en banque)

J'ai rencontré ensuite le DRH qui m'a informé que sous 5 jours j'aiderai bien à l'administratif mais dans une autre agence plus près de chez moi mais il m'enleve la voiture de service donc il m'est bcp plus difficile de me rendre sur ce site car je n'ai pas de véhicule personnel.

Quels sont mes recours? Toutes les personnes ayant le même poste que moi ont un véhicule de service, de quel droit n'en n'aurai je pas? le fait qu'on m'enleve mon portefeuille client degrade t il mon statut? A mon retour de congé maternité vais je retrouvé le meme type de poste?

Merci d'avance pour votre aide car je vis tres mal cette situation (j'ai l'impression qu'on me punit d'être enceinte alors que je suis dans cette société depuis plus de 4 ans)